



Déclaration FSU CTA du Jeudi 14 mai 2020

Madame la Rectrice,

Nous tenons ce comité technique académique quelques jours après la réouverture des écoles. La réunion aurait été préférable avant le lundi 11 mai. Cette reprise « forcée » a été décidée sans aucune concertation et en dépit de l'avis du Conseil Scientifique. Le Président de la République en faisant ce choix, a mis à nouveau le système sous pression, et la communication aléatoire des membres du gouvernement a largement déstabilisé les personnels et les familles. Aujourd'hui nos collègues sont déchirés entre le souci de retrouver leurs élèves et la responsabilité qui leur incombe d'assurer leur sécurité, celle de leur famille, de leurs collègues et au-delà celle de la population toute entière.

Aucune date n'aurait dû être fixée avant d'avoir la garantie de conditions sanitaires applicables partout. La consigne a été donnée : Pas de masques = Pas de rentrée. Certes, il y a des masques mais en quantité très limitée... ?? Quand les prochaines livraisons auront-elles lieu ? Nous ne transigerons pas avec la sécurité. Si toutes les conditions sanitaires n'étaient pas ou plus réunies, nous appellerions nos collègues à arrêter l'enseignement en présentiel.

A ce jour, de très nombreuses écoles n'ont reçu ni gel hydroalcoolique, ni lingettes désinfectantes, ni serviettes à usage unique ou savon en quantité suffisante pour couvrir les besoins... Si les conditions prévues par le protocole ne peuvent pas être respectées, alors la sécurité des membres de la communauté éducative est remise en cause. Dans ce cas, l'école ne doit pas rouvrir.

La Nation doit se donner les moyens de prévenir une nouvelle vague (politique de dépistage et de mise en quatorzaine en particulier). Pour la FSU, la réouverture des lieux scolaires aux élèves présente un risque potentiel pour les élèves, les familles, les personnels. La prudence est donc de mise.

En outre, lors du dernier CHSCTA du 6 mai, Madame la secrétaire générale confirme qu'il doit y avoir une présentation des protocoles locaux en conseil d'école, en conseil d'administration. A ce stade d'après ce que nous savons, très peu ont été consultés. Qu'en est-il réellement dans nos écoles et établissements ??

La parution tardive du protocole national n'a pas facilité le travail pour les collectivités territoriales et les personnels de l'éducation nationale. La FSU rappelle que les dispositions du protocole restent contraignantes et sont des dispositions minimales, en particulier sur l'obligation de fournir deux masques par jour à tous les personnels.

Le manque de clarté et d'anticipation – du plus haut sommet de l'Etat jusqu'aux directions ministérielles voire déconcentrées - a accru fortement les inquiétudes des personnels sur la capacité de l'institution à assurer leur sécurité. La confiance est fortement ébranlée et il faudra à l'avenir travailler à retisser ce lien indispensable au fonctionnement de l'institution. Dans l'immédiat nous demandons que la plus grande bienveillance continue à s'appliquer aux demandes des personnels

qui ne voudraient pas reprendre en présentiel, quelle qu'en soit la raison. Comme vous nous l'aviez indiqué lors du CTA du 6 mai, des ASA doivent pouvoir être octroyées jusque fin mai aux collègues qui gardent leur enfant, quelle que soit la raison pour laquelle ce dernier ne retourne pas à l'école. L'expérience du dispositif d'accueil des enfants de soignants et de l'activité à distance montre qu'il n'est pas besoin de faire pression sur les agents pour assurer leurs missions.

De même, toutes les remontées de nos collègues tendent à montrer que le travail à distance est lourd et difficile. Nous exigeons de réelles garanties sur le non-cumul du présentiel et du distanciel.

Concernant la reprise en collèges et lycées, elle n'est pas à l'ordre du jour puisque les 3 départements de notre académie sont « rouges », cependant plusieurs chefs d'établissement ont maintenu ou maintiennent des réunions en présentiel à plus de 60 collègues alors que le regroupement ne doit pas dépasser 20 personnes. La consigne doit être donnée de limiter les réunions en présentiel, étant donné que dans les établissements du second degré, la réouverture se fera au mieux début juin. Le discours du Premier ministre est clair de limiter les rassemblements.

Au niveau des examens (Brevet, Baccalauréat, BTS), de nombreuses questions sont encore sans réponse. Y répondre permettrait aux enseignants de conduire plus sereinement les enseignements à distance.

Pour finir, Madame la Rectrice, la FSU souhaite vous interpellier sur les conditions de la rentrée scolaire 2020, toute la communauté éducative est dans l'attente de décisions sur l'offre scolaire visant à « remédier », à « réparer », à « panser » les dégâts causés sur les élèves et leur scolarité par la période de confinement : le pays doit s'en donner les moyens sans lésiner. A la rentrée, nous devons avoir les moyens de dédoubler davantage de classes, d'accorder à tous le temps d'accompagnement personnalisé nécessaire, de développer les RASED, voire d'envisager un plan d'urgence pour l'éducation prioritaire. Concernant les RASED, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude de voir disparaître des postes après les opérations de carte scolaire. De nombreux postes à la rentrée seront gelés et les annonces dont disposons à ce jour sur les départs en formation ne sont pas pour nous rassurer car malgré des candidatures, il semblerait qu'aucun départ en formation dans les dominantes CAPPEI qui concerne les missions des personnels RASED ne soit envisagé. Au vu de la situation actuelle, pour la FSU ce n'est pas acceptable. Qu'en est-il des départs possibles dans ces dominantes CAPPEI.

Restaurer la confiance entre les personnels et l'institution, entre les familles et l'école après une telle épreuve est un objectif que nous pourrions partager. Cela suppose de la part de l'éducation nationale et du gouvernement des décisions et des actes forts, à commencer par le retour sur la loi de transformation de la fonction publique.